



Le PS dit OUI à une meilleure protection contre les discriminations

Tous les jours, des gays, des lesbiennes et des bisexuels sont agressés, verbalement ou physiquement. Ces attaques sont certes, dans certains cas, punissables par la loi, mais sans circonstances aggravantes et sans permettre de punir les propos haineux qui précèdent souvent un passage à l'acte. Le Parlement a donc décidé, suite à une initiative parlementaire émanant de Mathias Reynard (PS / VS), d'étendre aux personnes homosexuelles et aux bisexuelles la norme pénale antiraciste qui a fait ses preuves. Suite au référendum organisé par l'UDF et les jeunes UDC le PS entend lancer un signal clair en faveur de la tolérance et contre la haine.

«L'homophobie n'a pas sa place dans notre société», a déclaré Corine Mauch, maire de Zurich, aux médias à Berne. «L'extension de l'article sur la discrimination est importante pour une coexistence non violente et basée sur la tolérance». Le conseiller national (ZH), Angelo Barrile, a souligné que la haine n'est pas une opinion, mais un crime. «L'appel à la haine doit être puni. Parce que la violence commence par la haine. À chaque attaque contre une minorité, le seuil d'inhibition pour de nouvelles agressions diminue.»

L'extension à l'orientation sexuelle de la norme pénale (261bis CP) luttant contre le racisme est donc centrale. «L'homosexualité n'est pas une opinion. L'homosexualité fait partie de ce que je suis, de ma personnalité», a déclaré Gaël Bourgeois, président du Groupe socialiste et de la Gauche citoyenne à la Constituante (VS). «Une attaque contre mon homosexualité est donc une attaque contre ce que je suis et non contre ce que je pense.»

Malheureusement, le Parlement n'a pas franchi le pas pour intégrer également les personnes transgenres et intersexes de la même manière. «Mais ce n'est pas une raison pour ne pas soutenir cette version», a déclaré Antonia Iten, militante queer*féministe. «Car toute forme de discrimination, qu'elle soit fondée sur la race, l'appartenance ethnique, la religion ou l'orientation sexuelle, ne doit plus avoir sa place dans une démocratie moderne.»